Annonce légale à publier

Commune de Pauillac:

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une modification simplifiée :

Suppression de deux emplacements réservés :

- <u>Emplacement réservé n°1</u>: démarre rue du Maréchal Juin, passe derrière la Cave Coopérative La Rose Pauillac, coupe les jardins des habitations de la rue du Temps Passé et de la rue du Maréchal Joffre et aboutit rue Bossuet.
- Emplacement réservé n°3 : chemin situé au lieu-dit la Garouille.

A cet effet, le dossier du projet de modification simplifiée sera mis à disposition du public à la mairie sise 1 quai Antoine Ferchaud, aux jours et heures habituels d'ouverture à partir du mardi 12 avril 2016 et pendant un mois.

Pendant cette durée, les observations sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé en Mairie.